



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

L'honorable Lena Metlege Diab
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
365, av. Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Objet : Association canadienne de la construction - Soumission aux consultations 2026 sur les niveaux d'immigration

Soumis par courriel à : IRCC.Minister-Ministre.IRCC@cic.gc.ca

Madame la Ministre,

Comme l'a déclaré le gouvernement, « pour bâtir une économie canadienne forte, il faut un système d'immigration viable et adapté aux besoins du marché du travail ». Pourtant, alors que le gouvernement s'efforce d'accélérer la mise en œuvre de grands projets, l'offre de logements et les infrastructures nécessaires à la construction du pays au cours des cinq à dix prochaines années afin de transformer l'économie canadienne en une économie plus autonome et plus résiliente, sa stratégie fédérale en matière d'immigration n'a pas évolué pour soutenir efficacement ces priorités.

En tant que porte-parole national de l'industrie de la construction, l'Association canadienne de la construction (ACC) représente plus de 18 000 entreprises membres grâce à une structure intégrée composée de 57 associations partenaires locales et provinciales. La construction est un moteur essentiel de l'économie canadienne, employant quelque 1,6 million de personnes, générant environ 162 G\$ par an dans l'économie nationale et représentant 7,5 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada.

Le secteur estime que la politique d'immigration doit être souple et s'adapter rapidement aux besoins du marché du travail. Alors qu'une grande partie du débat a porté sur les quotas d'accueil, le ciblage stratégique des nouveaux arrivants que le Canada souhaite accueillir n'a pas été étudié au même degré. L'ACC constate depuis longtemps un paradoxe fondamental : aucun projet ne peut démarrer, ni d'ailleurs être accéléré, sans une main-d'œuvre solide pour le mener à bien. C'est pourquoi le secteur préconise une double approche pour le développement de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction :

- 1) Simplifier les procédures d'immigration afin d'adapter les compétences des nouveaux arrivants aux besoins du marché du travail, et
- 2) Investir dans des initiatives qui favorisent des changements sociétaux à long terme afin de constituer un bassin de main-d'œuvre solide dans le secteur de la construction au niveau national.

Nous avons structuré la présente soumission en suivant les en-têtes du sondage d'IRCC. En outre, nos commentaires se concentrent sur les thèmes les plus pertinents pour la construction.



Main-d'œuvre nationale et immigration

La pénurie de main-d'œuvre à laquelle le secteur de la construction est confronté ne s'est pas manifestée du jour au lendemain. Elle s'explique par des décennies de réduction des moyens alloués aux programmes de formation professionnelle dans les écoles et par une tendance sociétale persistante à décourager les choix de carrière dans les métiers manuels au profit des études universitaires. En conséquence, le secteur se trouve dans une situation où nous ne disposons tout simplement pas d'assez de main-d'œuvre pour répondre à la demande de construction du gouvernement au rythme et à l'échelle qu'il exige. Bien que nos membres aient été à l'avant-garde des efforts de recrutement (grâce à des partenariats avec des établissements scolaires et à la mise en place d'ateliers visant à encourager l'intérêt naturel des jeunes à travers le Canada et notre campagne nationale « Le talent a sa place ici » qui promeut les carrières dans le secteur de la construction), les changements en matière de participation au marché du travail susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'offre de main-d'œuvre mettront des décennies à se concrétiser.

Compte tenu du caractère à long terme du développement de la main-d'œuvre nationale, l'immigration est nécessaire pour compléter les effectifs à court terme. Ce phénomène est d'autant plus marqué que le gouvernement entend accélérer le calendrier des projets au cours des deux à cinq prochaines années, un objectif qui dépasse de loin la capacité du secteur à augmenter ses effectifs dans le domaine de la construction en s'appuyant uniquement sur la croissance nationale.

Le système d'immigration présente des défis, des obstacles ou des préoccupations.

À ce titre, les flux d'immigration devraient être orientés vers les secteurs où leur impact est le plus important, notamment celui de la construction. Pour justifier la réduction des quotas d'immigration, le gouvernement maintient que l'immigration doit désormais servir à combler les pénuries de main-d'œuvre et à renforcer les secteurs clés de l'économie. Compte tenu du rôle central des travailleurs de la construction pour concrétiser la vision du gouvernement, qui consiste à propulser les projets d'envergure pour le bienfait de la nation, il faut bien voir que le secteur de la construction répond déjà à ce critère.

Cela nous mène à un problème plus général : alors que les métiers sont sans cesse présentés comme une priorité par la stratégie d'immigration du gouvernement, l'absence d'engagement en faveur de tirages ciblés ou d'un contingentement régulier contredit cette affirmation. Certes, le gouvernement a accru ses demandes en matière de construction avec des délais raccourcis, mais le secteur de la construction est visiblement exclu des trois engagements en matière d'immigration. En revanche, d'autres catégories prioritaires, comme l'admission des francophones, ont été explicitement codifiées. Alors que la demande dans le secteur de la construction ne cesse de croître, il devient de plus en plus difficile de concilier un contexte politique qui accélère rapidement les attentes en matière de projets pour le secteur sans pour autant définir ni mettre en place les moyens, les ressources ou les mesures de soutien à la main-d'œuvre nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Si les choses ne changent pas, le lancement de grands projets de développement national sans renforcer la main-

d'œuvre, notamment par l'immigration, risque d'entraîner des retards, d'augmenter les coûts et, éventuellement, de détourner les ressources et la main-d'œuvre d'autres projets essentiels à travers le pays. Cela aura des répercussions en aval sur l'ensemble des projets du secteur de la construction, ce qui aggravera les pressions existantes et enfoncera davantage notre secteur dans un cycle d'expansions et de récessions — bien loin de l'économie canadienne solide désirée.

Évolution future des contrats temporaires vers des contrats à durée indéterminée

Le secteur de la construction souligne depuis longtemps que le recours excessif à l'immigration temporaire ne correspond pas aux réalités de notre secteur. Lorsque de nouveaux arrivants s'installent au Canada, le secteur de la construction consacre beaucoup de temps et de ressources à leur formation professionnelle afin de les adapter au contexte de la construction au Canada. Notre secteur y accorde une grande importance, ce qui devrait se traduire proportionnellement et être renforcé en tant que stratégie au sein du système d'immigration, d'autant plus que l'immigration permanente apporte davantage de sécurité et de pérennité à la main-d'œuvre du secteur de la construction.

Cependant, les engagements politiques du gouvernement semblent fixer des niveaux inversement proportionnels. Les niveaux proposés visent à ramener la population d'immigrants permanents à moins de 1 % de la population totale après 2027, tandis que la population temporaire ne devrait être ramenée qu'à moins de 5 % au cours de cette même période. Si l'objectif est de construire les logements et les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du Canada, renforcer un mécanisme à arrêts fréquents pour les travailleurs de la construction nuit à cet objectif. Au contraire, cela ne fait que reproduire un schéma dans lequel le secteur de la construction, et au final l'économie dans son ensemble, est contraint de supporter le coût d'investissements irrécupérables répétés dans des solutions temporaires, qui ne contribuent en rien à la mise en œuvre des projets ni à la résolution de la pénurie de main-d'œuvre.

Considérations et priorités à long terme

Le message principal du gouvernement a été qu'il faut reprendre le contrôle du système d'immigration. L'ACC recommande que les engagements et les niveaux d'immigration futurs soient définis de manière à refléter la demande du marché du travail, notamment en veillant à ce que les processus de sélection soient régularisés et transparents, et à ce que les objectifs d'admission soient fondés sur des données factuelles et établis avec une intention claire. Tout cela vise à garantir la transparence du processus, ce qui permettra de mieux soutenir la coordination et la planification des projets, de favoriser une concurrence loyale lors des appels d'offres et d'améliorer les résultats globaux des projets dans l'ensemble du secteur de la construction.

Conclusion

Au nom de l'ACC et de ses membres, nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de participer à cette consultation et de partager l'avis de l'industrie de la construction en ce qui concerne les niveaux d'immigration pour 2026-2028. Le secteur soutient le programme du gouvernement visant à bâtir le Canada, mais la stratégie d'immigration mise en place pour le soutenir reste en décalage avec les réalités du secteur et les attentes du



Canadian Construction
Association
Association canadienne
de la construction

gouvernement. Comme nous l'avons indiqué, la planification de l'immigration dans le secteur de la construction doit être plus ciblée et mieux adaptée aux besoins du marché du travail que ce que nous avons observé jusqu'à présent.

Merci de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer à ce sujet. Nous nous ferions un plaisir de vous rencontrer, vous et votre équipe, à un moment qui nous conviendra mutuellement afin de discuter davantage du contenu de la présente soumission.

D'ici là, je vous prie d'agréer, madame la Ministre, mes sentiments les meilleurs.

Rodrigue Gilbert
Président, Association canadienne de la construction